Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

L'OBSERVATEUR.

CI-DEVANT

La Bibliothèque Canadienne.

TOME I. SAMEDI, 11 DECEMBRE 1830. No. 23.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

L'ARME'E anglaise resta toute la nuit sous les armes; mais il ne se passa rien de remarquable depuis le 20 Septembre jusqu'au 7 Octobre, excepté de fréquentes escarmouches entre les piquets des deux armées, tellement qu'il se passait à peine une nuit sans qu'il y eût des fusillades des deux côtés. Durant cet intervalle, le général Lincoln joignit le général Gates,

avec deux mille hommes.

Cependant la situation du général Burgoyne devenait de plus en plus critique: son armée ne se montait plus guère qu'à cinq mille hommes; les rations étaient réduites à la moitié de la quantité ordinaire ; son fourrage était presque épuisé, et plusieurs de ses chevaux étaient déjà morts faute de nourriture. Pour comble de découragement, il ne recevait point de nouvelles de New-York, et n'espérait presque plus d'en recevoir le grand renfort qu'on lui avait promis, et qui devait le joindre à Albany. Il lui arriva enfin un messager avec la nouvelle que Sir Henry Clinton se proposait de faire une diversion, en attaquant les forts des Hauteurs, comme on les appellait. Quoique Burgoyne se fût attendu à quelque chose de plus, il espéra pourtant que cette diversion induiroit le général Gates à retirer une partie de ses forces, et que l'armée américaine se trouverait par là divisée. Le général Clinton remonta en effet la rivière du Nord, et le 6 Octobre, il attaqua les forts Clinton et Montgomery, et les prit à l'assaut. Il semblerait que rien n'obstruant plus la navigation de la rivière, Sir Henry Clinton aurait pu facilement se rendre a Albany, pour coopérer avec le général Burgoyne; mais quoiqu'il dût savoir que le salut de l'armée de ce dernier dépendait de TOME I. No XXIII

ses efforts, il se contenta de laisser de faibles garnisons dans les forts qu'il venait de prendre, et s'en retourná à New-York.

Enfin n'espérant plus d'être secouru, le général Burgoyne se détermina à faire un mouvement sur la gauche de l'armée américaine, afin de reconnaître le terrain, soit pour passer sur le ventre à l'ennemi et pousser en avant, soit pour le déloger, si la retraitre devenait nécessaire. Il s'avança en personne à la tête de quinze cents hommes, avec deux canons de douze livres de balle, six de six et deux obusiers, soutenu par les généraux Phillips, Reidesel et Fraser. Les généraux Hamilton et Specht demeurèrent au camp, et le brigadier Gill fut chargé du commandement d'une redoute érigée sur le bord de la rivière.

Trouvant les forces américaines trop considérables, Burgoyne fit venir du camp un fort détachement pour renforcer celui avec lequel il s'était avancé. L'armée anglaise se forma à environ un demi-mille de celle du général Gates. Vers 4 heures, une colonne américaine fit une attaque furieuse contre la gauche, où se trouvaient les greniers anglais, sous le major ACKLAND. Le choc fut soutenu avec intrépidité. Les Américains étendirent leur attaque sur tout le front des Allemands, et firent un mouvement sur leur flanc, afin de leur couper la retraite. Pour frustrer leurs intentions, on fit aussitôt former dans cette position l'infanterie legère et le 24e régiment.

Cependant le général Gates fit avancer de nouveaux renforts contre l'aile gauche, qui fut obligée de plier, et si l'infanterie légère et le 24ème régiment n'eussent fait un prompt mouvement pour la soutenir, elle eût infailliblement été taillée en pièces. Ce détachement fut forcé de se retirer dans ses lignes. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que le général Arnold, à la tête d'une brigade, attaqua furieusement l'infanterie légère dans ses retranchemens : la résistance sui intrépide, et les Américains furent contraints de se retirer. Ils furent plus heureux dans un autre endroit; ayant attaqué vigoureusement le retranchement défendu par les grenadiers allemands, sous le colonel Breyman, ils l'emportèrent l'épée à la main. Le colonel fut tué, et le reste de ses troupes retraita dans le camp anglais. La nuit mit fin à ce terrible carnage. Les Anglais perdirent plusieurs officiers de marque, et entrautres, le général Fraser, dont la perte fut grandement regrettée. Sir James CLARKE, aide-de-camp, du général Burgoyne, fut blessé mortellement et fait prisonnier. Les majors Williams et Ackland furent tous deux blessés et le dernier fait prisonnier. Deux cents autres officiers et soldats furent aussi faits prisonniers. Neuf pièces de canon de bronze et tout l'équipage d'une brigade allemande tombèrent entre les mains des Américains.

L'armée anglaise demeura sous les armes toute la journée, le lendemain, dans l'attente d'être attaquée; mais il n'y eut que de petites escarmouches. Le général Burgoyne, voyant que sa position n'était pas tenable, fit un mouvement sur sa droite, sans perte ni désordre, et transporta son bagage et son artillerie sur les hauteurs. Le but de ce mouvement était d'induire le général Gates à prendre une nouvelle position, et à en venir aux mains. Ce dernier attendait l'occasion de pouvoir attaquer l'armée de Burgoyne, sur sa droite, et tâcher de l'envelopper. Instruit de l'intention du général américain, Burgoyne adopta la seule alternative de salut qui lui restait, ct qui était de retraiter. Le 8 Octobre, à 9 heures du soir, l'armée laissa les hauteurs qu'elle occupait, et se mit en marche du côté de Saratoga, avec son bagage et son artillerie. Les malades et les blessés furent laissés à l'hopital, et recommandés à l'humanité du général Gates. Ils n'eurent qu'à se

louer de la conduite du général américain à leur égard.

Le but du général Burgoyne était de regagner le lac George, et dans ce dessein il envoya en avant les ingénieurs et les ouvriers, pour réparer les ponts sur la route du fort Edward, afin de faciliter le passage à l'armée. Mais ce détachement s'était à peine mis en marche, que les Américains parurent en force sur les hauteurs; ce qui induisuit le général Burgoyne à le faire revenir sur ses pas. Le général anglais se trouva alors dans une situation désespérée. Abandonné par la plupart des Canadiens et des sauvages, affaibli par les pertes considérables qu'il avait essuyées, et par la désertion d'une partie de ses soldats, son armée réduite à trois mille cinq cents hommes. commençant à manquer de vivres, et sans espoir de secours, en présence d'une armée trois ou quatre fois plus nombreuse que la sienne, il crut qu'il ne lui restait plus d'autre parti à prendre que de se rendre. Il assembla un conseil de guerre, où les capitaines furent admis. Tous furent d'avis que l'état des affaires justifiait une capitulation à des conditions honorables. Il fut envoyé un messager au général Américain, pour lui en faire la proposition. Ce dernier exigea d'abord que les Anglais missent leurs armes bas dans leur camp. Le général Burgoyne lui fit réponse que cet article était absolument inadmissible, et que plutôt que de mettre les armes bas dans leur camp, les soldats anglais se précipiteraient sur leurs ennemis, déterminés à ne donner ni accepter de quartier. Cet article ayant été rescindé, il fut enfin convenu, que les troupes anglaises sortiraient de leur camp avec les honneurs de la guerre; que l'artillerie serait sortie des retranchemens et transportée au bord de la rivière, où elle serait laissée, ainsi que les au res armes, qui scraient mises en piles au mot d'ordre des of

ficiers anglais; que les troupes sous le commandement du général Burgoyne seraient transportées en Angleterre aux frais des colonies, à condition de ne point servir contre l'Amérique, du Nord, durant la guerre ; qu'en attendant, elles recevraient les mêmes rations que celles de l'armée du général Gates; qu'elles seraient conduites, par la route la plus facile, dans la province de Massachusetts, et mises en quartier aussi près que possible du port de Boston, où elles seraient embarquées aussitôt que le général anglais Howe le trouverait convenable; qu'autant qu'il serait possible, les officiers ne seraient pas séparces des soldats, et que les premiers retiendraient leurs voitures et leurs chevaux de charge, et continueraient à porter leurs épées. Il était encore stipulé que tous les Canadiens (preuve certaine qu'ils ne s'étaient pas tous retirés, comme le dit Mr. Smith,) tous les individus appartenant à l'établissement du Canada, ou qui avaient suivi l'armée autrement que comme combattants, auraient la liberté de s'en rétourner dans cette province, à condition de ne pas porter les armes contre les anciennes colonies, durant la présente guerre. Enfin, il devait être accordé des passeports à trois officiers anglais pour porter des dépêches au général Howe, au gouverneur Carleton, et en Augleterre, au ministre des colonies et des plantations.

(A continuer.)

PROCE'DE'S UTILES.

Manufacture de Charbon.—Un nouveau procédé recommandé dans le Journal des Forêts, c'est de remplir de charbon en poudre tous les interstices du bucher de bois qu'on veut réduire en charbon. Indépendemment de la qualité, la quantité de charbon obtenue par ce procédé, est beaucoup plus considérable que lorsqu'on emploie la méthode ordinaire. Le charbon employé à remplir les insterstices est célui qui reste sur le sol après un premier chaussige. Le volume du charbon est augmenté d'un dixième, et sa pesanteur, d'un cinquième. L'esset provient de ce qu'on serme l'entrée à une plus grande quantité d'air que par le procédé ordinaire.

Potasse obtenue du feldspath.—Suivant M. Fuchs, cet important alkali peut être extrait des minéraux qui le contiennent, de la manière suivante. Il faut qu'ils soient calcinés avec de la chaux; qu'ils demeurent quelque temps en contact avec de l'eau, et que la liqueur soit filtrée et s'évapore. M. Fuchs dit qu'il a obtenu par ce moyen de dix-neuf à vingt parties sur

cent, du feldspath, et de quinze à seize, du mica.

Prolongation de la vio végétale dans l'état de sécheresse. Mr. Houlton, de la Société. Médico-Botanique, a présenté une racine bulbeuse, qu'il a trouvée dans la main d'une mounnie d'Egypte, dans laquelle elle était probablement depuis plus de deux mille ans. Elle germa, dès qu'elle fut exposée à l'air atmosphérique; et lorsqu'elle fut mise en terre, elle crût avec une rapidité étonnante.

ESQUISSE HISTORIQUE DE LA BELGIQUE.

Aucun pays de l'Europe n'a été le théâtre d'autant de révolutions que cette partie de l'ancienne Gaule appellée Belgium ou Belgique. Nous allons récapituler les principaux traits de son histoire, en partant du moyen âge.

Ce fut en l'année 1106, que Godernov Comte de Louvain, ayant reçu de l'Empereur Henri V, l'invertiture du duché de Basse Lorraine, prit pour la première fois le titre de Duc de Brabant; et dès cette époque, le pays commença à être regardé

comme un état indépendant.

En 1218, Henri II, un des successeurs de Godefroy, accorda par son testament la liberté à tous les cultivateurs du Brabant, qui auparavant avaient été regardés comme serfs, d'après les lois de l'empire germanique. Il ordonna qu'ils fussent délivrés de la taxte de main-morte, et qu'ils ne fussent jugés, comme les autres habitans, que par leurs magistrats. On en a constamment appellé à ce testament de Henri II, dans toutes les insurrections qui ont eu lieu sous ses successeurs.

Ces commotions populaires étaient quelquesois si violentes, que les rois de France se voyaient, on se croyaient, obligés d'intervenir. Ainsi, Philippe-le-Bel gagna, en 1304, la bataille de Mons en Puelle contre les Brabançons ou les Flamands; Philippe de Valois, en 1328, celle de Cassel; et Charles V, en 1382, celle de Rosbec. Mais alors les rois de France étaient revêtus d'une espèce de suprématie, comme seigneurs suzerains du Brabant; faible indemnisation exigée par le roi Jean de Philippe-le-Hardi, son quatrième fils, pour la cession impolitique du pays, Jean étant incontestablement l'héritier de Philippe de Rouvre, dernier Duc de la première maison de Bourgogne.

Par un acte d'imprudence que ses enfans payèrent très chèrement, le roi Jean, dit le président Hainault, au lieu de conserver un domaine aussi important, le donna à un de ses fils, par voie d'appanage, pour revenir à la couronne, à défaut d'héritier mâle. Il arriva par cet arrangement, qu'un prince français devint le chef de la race de cette seconde mai-

ton de Bourgogne, qui fut par la suite si fatale à la France, dans les longues guerres qu'elle eut à soutenir contre l'Angleterre.

CHARLES-LE-TE'ME'RAIRE étant mort en 1477, sans héritier mâle, ses états auraient dû revenir à la couronne de France, mais ils passèrent à la maison d'Autriche, par le mariage de Marie de Bourgogne à l'Archiduc Maximilien, fils de l'Empereur Henri III. L'Empereur Charles-Quint, issu de cette branche, réunit les Pays-Bas à la monarchie Espagnole; et ce fut sous le règne de son fils, Philippe II. d'Espagne, qu'éclatèrent ces troubles, qui, après une lutte opiniâtre de quatre-vingts ans de durée, se terminèrent par l'indépendance complète et absolue de la partie septentrionale des Pays-Bas, sous le nom des Sept Provinces Unies.

Louis XIV. conquit, à plusieurs reprises, le Brabant et la Flandres. Louis XV. dont les armées étaient commandées par le célèbre maréchal de Saxe, (fils naturel du roi de Pologne, électeur de Saxe, et de la comtesse de Koningsmark,) conquit aussi ces provinces, Il pénétrait même en Hollande par Bergen-op-Zoom et Maestrict, quand, par une condescendance plus généreuse que politique, il rendit ses conquêtes à

l'Antriche, en 1748, par le traité d'Aix-la-Chapelle.

La Belgique demeura soumise à l'Autriche sous le règne de l'Impératrice Marie-Therese, mais elle se révolta en 1789, contre son fils, Joseph II. Le frère et successeur de cet Empereur, Leorold II, réussit à rétablir son autorité dans ces provinces, plus par l'influence des concessions que par la force des armes, quoiqu'il eût fait une paix désavantageuse avec les Turcs, leur cédant Belgrade et d'autres fortresses importantes, afin de porter toutes ses forces contre la Frandres; mais ces provinces furent enlevées, peu de temps après, par les Français, à son fils, François, II, le présent Empereur d'Autriche. Elles formèrent une partie intégrante de la république et de l'empire de France, depuis 1794 jusqu'à 1814, c'est-à-dire, pendant vingt ans.

Après le renversement de l'empire colossal de Napoleon, les monarques alliés, assemblés en congrès à Vienne, pour se partager les dépouilles du vaincu, jugèrent à propos de transférer la souveraineté de la Belgique, qui était depuis si long-temps une partie intégrante de la France, au Prince d'Orange Nassau, Stathouder restauré de Hollande, non par voie d'indemnisation ou de récompense pour efforts contre la puissance gigantesque de Napoléon, comme ceux en considération desquels la Russie eut la Pologne; l'Autriche, la Lombardie et Venise; la Suède, la Norwège; la Prusse, une partie de la Saxe et les provinces rhénanes; et les puissances inférieures,

de plus petites lisières; (car le pauvre homme vivait paisiblement et frugalement dans Harley-Street, à Londres, à même une pension de 16,000 livres sterling que lui faisait notre gouvernement, et dont il mettait sagement les trois quarts de côté); mais pour former une puissante barrière contre la France, et ils rehaussèrent et décorèrent cette puissance de nouvelle creation, en mettant subséquemment une couronne royale sur la tête du nouveau prince souverain des Pays-Bas.—Journal de Londres.

Canaux en Russie.—Trois canaux importans, commencés en 1825, seront bientôt ouverts à la navigation en Russie. Le premier joindra la Vindova au Niémen; le second unira le Niémen à la Vistule; et le troisième joindra le Volga à la Moscowa.

Le Colonel ACHILLE MURAT.—Quelques habitans de Tallahassé, dans la Floride, ont invité le colonel Achille Murat à un bal, par voie de compliment sur son départ prochain pour l'Europe. En réponse à l'invitation, le colonel a tenu le lan-

gage suivant:

"Il n'y a que quelques jours, je n'avais pas la moindre idée que je quitterais jamais votre voisinage; mais des évenemens aussi glorieux qu'ils étaient inattendus, arrivés dans mon pays natal, me forcent d'y aller, pour donner mes soins à quelques affaires privées. Ma présente intention est de revenir au milieu de vous dans moins d'une année. Je ne puis pourtant me déguiser, que tandis que je serai absent, il pourrait survenir des évenemens qui me feraient un devoir impérieux de quitter, pour un nombre d'années, le lieu tranquille et isolé de ma retraite, et de me lancer de nouveau sur l'océan agité du monde. L'état de l'Europe est tel, en effet, qu'il devient du devoir, non seulement de tout Français, mais de tout membre du grand parti républicain du monde, de ce parti qui, plus particulièrement depuis la révolution américaine, a combattu contre toute espèce d'oppression, de se rallier et de soutenir franchement et sincèrement le présent gouvernement de France, sans permettre que les petites différences d'opinion, ou les intérêts de famille créent la moindre désunion, dout l'ennemi commun pourrait profiter."

Seconde vue.—Nous extrayons de l'India Gazette, publiée à à Calcutta, le 3 Mars dernier, le paragraphe curieux qui suit : "Il court en ville des bruits d'une nature étrange, mais de la vérité desquels nous n'avons pu trouver de preuves certaines. On dit que le Roi d'Angleterre est mort, et qu'il y a eu une Révolution en France. Nous attendons les détails avec anxiété."

La fatale maladie de Sa feue Majesté n'a été annoncée à Lon-

dres que le 15 Ayril, et lorsque la malle qui est arrivée à Calcutta le 3 Mars laissa l'Angleterre, on ne disait pas même tout bas que le roi fût indisposé. La nouvelle de la révolution de France ne peut arriver aux indes que dans deux ou trois mois. On peut donc se faire une idée de la surprise du journaliste de Calcutta, lorsqu'il apprendra que les bruits qui lui sont parvenus il y a si longtemps, sont confirmés dans toutes leurs particularités. Campbell parle des événemens futurs comme jettant leur ombre devant eux; mais une ombre de quatre ou cinq mois de durée est un fait extraordinaire, quoiqu'elle eût à voyager de Paris au Bengale. Que dira Sir Walter Scott des rumeurs de Calcutta? Retombera-t-il dans sou ancienne croyance?—Spectator.

La garde royale de France.—La totalité de ces troupes (25,000), a été licenciée. Elles recevront néanmoins la dempaie, et pourront entrer dans les régimens de ligne, si elles le désirent. Un correspondant de Londres appréhende un grand danger du mécontentement de ces gens. Vingt-cinq mille mécontens ou moins, dans une population de trente-cinq millions! Cet ingénieux écrivain a-t-il calculé le nombre de contents qu'ont faits les derniers changemens?

Le Conseil d'Etat.—Parmi les sinécuristes dont la dissolution de ce corps inutile et dispendieux à délivré le gouvernement français, sont les suivans : le duc de Corneliano (Moncey), le duc de Reggio (Oudinot), le duc de Tarente (Macdonald), le duc de Bellune (Victor), le duc d'Alberg, le duc de Montesquiou, le duc de Cazes, le duc de Laval Montmorency, le duc de Boudeauville, le duc de Narbonne, le prince de Talleyrand, et M. de Bourienne.

Le Roi des Français a accordé une pension de 20,000 francs

à la veuve du Marcchal Ney.

Ingénuité ou simplicité.—Le trait suivant est rapporté par le Furet de Londres. Le chef d'une députation d'une petite ville des environs de Paris, venait de terminer sa harangité au Roi des Français, quand sa majesté lui dit: "J'espère, Monsieur le maire, que vous nous ferez le plaisir de diner avec nous demain.—Ah! mon dieu! Sire, répondit le maire, me voilà au désespoir; je dois partir demain; ma place est engagée.—Eh bien donc, puisqu'il en est ainsi, que ce soit aujoufd'hui," répliqua le roi en souriant, "si vous n'êtes pas invité alleurs." On attribue à la célèbre baronne de Stael un trait d'étourderie semblable, mais qui ne se termina pas d'une manière aussi amicale. La baronne, comme le porte la chronique, se promenait avec le feu roi, alors régent, dans les jardins le

Carlton-House, lorsque le prince l'invita, de la manière la plus condescendante, à déjeuner pour le lendemain. "Ah! mondieu!" s'écria l'auteur de Corrine, comme le digne maire, "je ne puis avoir ce plaisir; je suis engagée." Le prince retira son bras, et l'infortunce baronne n'eut plus de sa part ni courtoisie ni invitation. C'était agir en roi; mais Louis-Philippe n'est roi que depuis quelques semaines.

On dit qu'à l'avenir il n'y aura des ambassadeurs français qu'à Londres, à Vienne, à Berlin et à St. Petersbourg, et qu'il ne sera envoyé que de simples chargés d'affair res aux autres cours. Par cette mesure, on éparguera 1,800,-

000 francs annuellement. Galignani's Messenger.

Le premier outrage commis par la populace, en forçant le Louvre, a été de couper en pièces la copie du portrait de Charles X par Sir Thomas Lawrence. Le portrait de son ex-majesté par Gerard a aussi été percé de 63 balles, tandis que le tableau de l'entrée de Henri IV à Paris n'en a reçu qu'une. Il avait été tiré treize copies du tableau de Gerard qui se trouvaient en différents hotels de ville dans les provinces. Elles ont aussi été détruites.

Substitut royal.—Le second fils de Louis Philippe a été enrolé dans la garde nationale à cheval, et le nom du troisième
fils de sa majesté, le prince de Louisville, se trouve aussi sur le
rôle de la seconde légion. On raconte à ce sujet une anecdote
intéressante. Un billet de la garde fut envoyé pour la forme
au roi, comme en étant membre; sur quoi Louis-Philippe
fit aussitôt venir le capitaine de la compagnie, M. Dupaty, et
lui dit: "Capitaine, je crains que mes nombreuses occupations
ne me permettent pas de remplir mon devoir en personne au
corps de garde, mais comme la loi permet aux pères d'envoyer
leurs fils comme substituts, je vous présente le mien;" et le
prince fut enrolé comme membre de la seconde légion.

Quelques uns des curés, dans les départemens les plus éloignés, ont pris sur eux de refuser de prier pour le roi Louis Philippe. La circulaire suivante a été émanée à cette occasion par le préfet du département des Hautes Pyrénées. Elle est adressée aux maires. "J'ai oui dire que dans plusieurs églises de ce département, les curés omettent de chanter le Domine saltum fas regem Philippum, &c. Il est nécessaire, pour me guider dans ma conduite, que je connaisse exactement les faits; vous prendrez donc un soin particulier le minformer avant le 1er Octobre, temps où je donne ordinairement l'ordre de paiement pour le clergé, si le curé de votre paroisse chante à la messe, dimanche, le Domine salvum fac regem Philippum, &c. Il n'est pas nécessaire que vous écriviez rien au curé sur le sujet; vous vous contenterez de l'instruire de la teneur de ma lettre avant

dimanche prochain, et vous m'enverrez votre réponse le lundi-The state of the s suivant."

David. - Les restes de ce célèbre peintre vont être transportés de Bruxelles à Paris, et ils seront, dit-on, escortés de commune en commune, par des gardes nationaux en uniforme.

Le Dey d'Alger.—Lady B voit le Dey d'Alger tous les jours. La chûte de Charles X est pour lui une grande jouis: sance. Il était triste avant cet évenement, mais, depuis il n'a fait que rire, excepté en une occasion, lorsqu'il a voulu couper la tête à son valet, pour ne lui avoir pas donné le turban qui convenait. Les autorités s'étant opposées à son dessein, il a jetté sa pipe à terre de dépit, et s'est écrié dans un transport de colère: "J'irai en Angleterre; car c'est un pays libre!"

L'ex-roi de France, accompagné du duc de Bordeaux a quitté le château de Lulworth, pour s'embarquer à Poole, sur le bateau à vapeur l'Eclair qui devait le transporter en Ecosse. Un canot était préparé pour le porter à bord du bateau où il n été reçu par MM. B. L. Lester, E. Doughty et d'autres personnes. Un grand nombre de spectateurs bordaient le rivage au moment de l'embarquement, Les autres branches de la famille royale se rendrout par terre à Edimbourg. Le prétendu motif de Charles X. pour se retirer en Ecosse, est la la crainte où il est que quelque entreprise ne soit tentée contre la sûreté de son petit fils, attendu le voisinage de la côte à Luiworth, et parce qu'il a appris qu'un officier de police se tenait depuis une quinzaine de jours dans les environs du château.

M. le colonel Loubers a fait inserer la note suivante dans le

Constitutionnel:

M. le ministre de la guerre a écrit à MM. les officiers de l'ex-garde impériale venus de l'île d'Elbe, à l'adresse de M. Noisot,, l'un d'eux, pour obtenir des renseignemens sur les anciens services de ces officiers, avec l'indication des différent corps dont ils ont fait partie, la date des promotions aux garder dont ils sont pourvus, et l'époque à laquelle ils ont cessé de figurer sur le tableau des officiers de l'armée.

Le ministre les invite, en outre, à lui adresser un état nominatif des militaires qui faisaient partie du bataillon de l'Ile d'Elbe. Cet état devra contenir tous les renseignemens qui seront à leur connaissance sur les grades de ces militaires et

sur leur position actuelle.

Affaires des Pays-Bas. On lit dans le Times du 19 Octobres Depuis la résistance du peuple de Bruxelles aux troupes du roiet l'établissement d'un gouvernement provisoire en la personne de De Potter et autres, la noblesse belge, les membres des états-généraux, et autres personnés de rang, ont cessé de drendre part aux affaires publiques. Ils penyent avoir désire

comme les autres une administration distincte de celle de la Hollande, mais c'est presque le seul point dans lequel ils concourent avec ceux qui ont presentement en main le pouvoir suprême. Ils se sont donc tenus cloignes de la junte administratrice, et ont montré un désir décide de faire avec le prince d'Orange un arrangement par lequel ils possent assurer l'independance de la nation et leur influence personnelle dans le nouvel état. Plusieurs d'entreux sont demeures à Anvers avec le prince; d'autres ont refuse de prendre aucun parti dans une lutte si incertaine. Il faut ajouter qui ni la France ni un gouvernement républicain ne pourraient donner à l'église belge autant d'espérance de maintenir son pouvoir qu'un prince national (protestant!) On peut donc inférer que les ordres privilégies seront fortement enclins à demander le prince d'Orange pour souverain, quelque soit le penchant de Potter et autres pour un gouvernement républicain.

Le Morning Chronicle prend la défense de De Potter, et dit que les accusations portées contre lui par le Times sont mal fondées. Au contraire, on dit que conjointement avec ses collègues, il désire que les affaires s'arrangent promptement, et qu'il voudrait que la souveraineté fût coulérée au fils du prince d'Orange, à des conditions favorables à la liberté du peuple, et sous la tutelle ou la régence du père; en attendant la majorité. Le seul obstacle, suivant le Morning Chronicle, est le roi, qui probablement ne voudra pas renonter à la souveraine-té de la Belgique, et il pense que le cabinet britannique devrait s'efforcer de faire entendre raison au vieillard, d'autant plus qu'il est de l'intérêt de la Grande-Bretagne que la Belgique ait un gouvernement auquel la population soit attachée, de telle sorte qu'elle ne soit jamais disposée à se jetter dans les bras d'une autre puissance.

Il est dit dans les derniers journaix de Paris, qu'Anverss était tombé au pouvoir des insurgés. L'article suivant extrait du Journal du Commerce d'Amsterdam, du 16 Octobre, fait

paraître cet évènement très probable.

"Notre correspondant privé nous écrit d'Anvers, à la date du 14, qu'il règne dans cette ville une grande consternation. On disait qu'il avait été découvert un complet pour révolutionner cette ville, et qu'à cet effet il avait été distribué de l'argent aux classes ouvières."

Par une ordonnance du prince d'Orange, le système du jury a été décrété, et il deit être mis en opération incontinent. Le prince Frédéric est parti de la Haie. Tous les députés des provinces du Sud ont été invités à s'assembler à Anvers.

Par un décrêt du roi, il est ordonné:

1. Que foutes liqueurs at provisions de bouche importées en

Hollande des provinces révoltées seront regardées comme venant de l'étranger, et paieront les mêmes droits d'entrée.

2. Que les marchandises exportées de Hollande dans les provinces révoltées seront pareillement regardées comme allant à létranger, et paieront les mêmes droits de sortie.

3. L'exportation du grain, du salpêtre, de la poudre, des munitions de guerre et des armes de toute sorte, dans les pro-

vinces rebelles, est expressément prohibée.

Cinq cents hommes de la garde bourgeoise de la Haie étalent partis pour Breda, et devaient être suivis de cinq cents autres. Six cents hemmes devaient aussi partir de Rotterdam pour la même ville.

Colombie.—Les nouvelles reçues aujourd'hui de la Colombie nous représentent Bolivar se remettant à la tête des affaires et reprenant les rènes du gouvernement, sur l'invitation de personnes qui se disent représenter la volonté publique et chargées

provisoirement de l'administration.

Le 4 septembre, les commissaires du président Mosquera et ceux du colonel Pincres, commandant le bataillon de Callao, qui entra dans la capitale en conquérant le 28 août, convinrent d'un arrangement par lequel sont révoquées les conditions contenues dans les articles de capitulation, qui requéraient que certaines personnes sortissent de Carthagène sous trois jours: -Les individus en question étaient Manuel Antonio et Juan Manuel Arrublas, Francisco et Jose Manuel Monoya, Vicente et Juan Nepomuceno Azuero, Ignacio Marquez, Gen, Jose Maria Gaitan, et le Dr. Juan Vargas. Comme les choses en sont maintenant ils pourront rester à Bogota, jouissant de toutes les suretés dont jouissent les autres citoyens, pourvu qu'ils demeurent tranquilles à suivre leurs occupations, sans donner lieu de penser qu'ils méditent ou qu'ils fomentent une réaction. Il paraît par les documens que nous avons devant les yeux, qu'après la capitulation dont il est parlé plus haut, le président Mosquera se retira du gouvernement, qui passa alors provisoirement entre les mains du général Raphael Urda-Ce monsieur fut ci-devant un ami ferme et déclaré de Bolivar et un de ses ministres, et eusuite il coopéra avec ardeur à la révolution sanglante qui éleva Mosquera à la présidence, ct le voilà encore qui rappelle le libérateur au gouvernement.

Tout est tranquille ici dans ce moment, et vous savez que cette place est importante, parce qu'elle est une des clés de la Nouvelle-Grenade. Paez à envoyé les plus fidèles troupes, les Llaneros, en garnison ici. Ce sont de grands coquins, sous d'autres rapports de braves gens, mais très inquiétans pour les citoyens. Quant aux affaires, elles sont complètement suspendues. L'état de la population est tant soit peu maladif.

La communication du général Urdaneta, qui se dit chargé du "pouvoir exécutif," adressée à Bolivar, l'informe "du désir de cette capitale et de la population environnante; qu'il reprenne en main les dessinces du pays, qui est sa propre création, et que le temps, et un temps très court aussi, a prouvé a from the same

ne pouvoir exister sans lui."

Un correspondant du Journal of Commerce, sous la date de Maracaibo, 18 Oct. 1830, dit:-Nos communications nvec Bogota sont interrompues de nouveau, au grand détriment de notre ville, et au nô re individuellement. Rio Hache s'est déclarée en faveur de Vénézuéla. Les intentions de Bolivar sont douteuses; il est certain qu'il visait au pouvoir absolu. Un bâtiment de Curegoa, appartenant à Carthagène, a touché à Rio Hache, ignorant le changement qui venait d'avoir lieu. On s'en est emparé, et il est arrivé ici ce matin.

On a saisi d'abord la correspondance confidentielle de plusieurs des officiers de Bolivar, envoyés à Caragoa, d'où ils espéraient organiser une conspiration à Vénézuéla en faveur de Bolivar. Une lettre du général Bricéno Mendez (beau-frère de Bolivar), dit qu'il y a peu d'espoir de ramener Vénézuéla, mais il engage Bolivar à abandonner sa folle idée de constitution et de liberté, pour établir son autorité par la force. Si Bolivar se rend à cet avis, il est probable que son sort sera celui

d'Iturbide.

D'après les derniers rapports, le libérateur était arrivé à Mondox, sur la Magdalena, faisant route pour Bogota, où une révolution en sa fayeur avait eu lieu, dont le résultat a été le renversement complet du gouvernement libéral. La ville a soutenu vingt jours de siège, et dans l'attaque du pont qui conduit à la ville, trois cents hommes ont été tués. Ainsi notre malheureux pays est en proie à la guerre civile. Plaise à Dieu qu'elle soit à son terme! Le général Urdanéta, en attendant l'arrivée de Bolivar, a pris possession du gouvernement. Le général Briceno a occupé les vallées de Cucuta. Jose Goddnig n'était pas encore arrivé ici le 16, mais il est attendu journellement.

La Gazette de Québec publiée par autorité, appelle infamous le pavillon tricolore, ou national, de France. Nous dirions, que ce langage est infame, si nous étions persuadés que ce mot est la traduction littérale d'infamous: nous ne le disons pas, parceque nous sommes persuadés du contraire, parce que nous croyons que le mot anglais ne signifie que fameux, ou d'une celébrité moralement équivoque; ou du moins, que le journaliste québécois n'a rien voulu dire de plus; car nous ne pouvons pas supposer que, rédigeant une feuille efficielle, il ait roulu compromettre en quelque sorte le gouvernement colononial, pour lequel, ou sous la dictée duquel il est censé écrire, en insultant de la manière la plus grossière un gouvernement national, non seulement reconnu solemnellement, mais encore vu avec satisfaction, en apparence, par celui dont il est sujet. Ce servit une inconséquence, pour ne pas dire une étourderie, ou quelque chose de pis encore, dont on ne doit pas supposer

capable un homme doué seulement du sens commun.

Il est vrai que le Courier de Londres se servait, il y a quelques années, de mots très-gros, en parlant de la Françe et des Français, ou d'une partie de la nation française; mais il est vrai aussi que ses injures ne tombaient que sur ce qui avait cessé d'exister, et non sur ce qui existait actuellement. Il est vrai que présentement encore, les rédacteurs de certains journaux de Londres, tel que le John Bull, le New Times, le Morning Post, emploient le langage le plus virulent, le plus grossièrement injurieux, en parlant d'hommes qui ne pensent pas comme eux en fait de politique et de gouvernement, c'est-à-dire, qui ne pensent pas comme eux, despotiquement et machiavéliquement, si l'on peut ainsi parler, ou de choses qui ne sont pas de leur goût; mais les feuilles qu'ils rédigent ne sont rien moins qu'oflicielles, et ils ne compromettent qu'eux-mêmes par leur plus qu'étrange manière de penser, et leur style de ruelles.

On pourrait peut-être prendre de là occasion de détromper ceux qui croient que les lles Britanniques ne renferment que des amis de la liberté et du gouvernement constitutionnel; que tous les Anglais sont ennemis nés du pouvoir absolu. Cette croyance est si pen fondée, qu'il y a encore en Angleterre, en Ecosse et en Irlande. des Jacobites, des fauteurs de la manière de gouverner des Stuart, et surtout de Jacques II, d'aussi chauds partisans du despotisme, en un mot, qu'il est possible d'en trouver sous les gouvernemens les plus arbitraires et les plus absolus du contineut de l'Europe. Et, ce qu'il y a de plus étrange peut-être. c'est que loin de chercher à déguiser leurs sentimens anti-libéraux et anti-constitutionnels, ils en font parade, s'en enorgueillissent, et semblent narguer, non seulement l'opinion de na majorité de leur nation, mais encore celle du monde en général.

Si le haine de la liberté leur vient par succession de père en fils, d'une épeque antérieure à la révolution de 1688, ou s'ils ne sont guidés que par l'espoir de profiter des abus du système de gouvernement qu'ils préconisent, c'est ce que nous n'oserions prendre sur nous de décider. La seule chose qui nous semble certaine, c'est qu'ils n'ont été à leurs aises dans leur pays, que quand le gouvernement, ou plutôt le ministère, leur

n paru se rapprocher du pouvoir absolu, ou vouloir meuer les hommes et les choses aussi arbitrairement à Londres, qu'on le fait à Vienne ou à Berlin. Les ministres les plus amis du despotisme, en apparence, ceux que les écrivains d'une opinion différente de la leux accusaient d'un machiavélisme intemodéré, tels que lord North, le dernier des Pitt, et lord Castlercagh, étaient leurs idoles, et leur grand regret présentement, c'est que leurs successeurs ne marchent pas exactément sur leurs traces, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

CORRESPONDANCE.

ได้อังให้เรา อดากับในพิทิกโดยโร

Monsieur le Rédacteur.—Le Constitutionnel, votre correspondant, en rencontrant juste sur plusieurs points, s'est trompé, suivant moi, sur le caractère, je ne dis pas de tous, mais de quelques uns au moins, des détracteurs de Sir James Kempt, ou sur le nom qu'il convient de leur donner. Ceux dont je veux parler sont des réactionnaires, et des réactionnaires de la pire espèce. Je viens de lire dans la Guzette de Québec deux écrits, dans l'un desquels on chercherait en vein les règles les plus communes de la grammaire et de la logique. tandis que dans l'autre perce le fanatisme politique le plus aveugle et le plus violent. Si le premier dégoute par un jargonsouvent ininintelligible et par une suite presque ininterrompue, de contre-bon-sens, le second ne dégoute guère moins par l'ignorance profonde dont il fait preuve de ce que c'est que gouvernement et constitution. S'il ne montrait presque partout un dépit, une fureur plus qu'ordinaires, on serait porté, à croire que c'est par bonhommie qu'il se persuade que Sir James Kempt n'était envoyé ici par le ministère britannique que pour opérer une réaction complète, soudaine et violente; que pour défaire d'un coup, sans examen et aveuglement, tout ce qu'avait fait son prédécesseur; que pour punir arbitrairement tous ceux qui avaient appuyé, ou seulement qui n'avaient pas contrarié ouvertement l'administration de ce prédécesseur, et pour récompenser, par toutes les places d'honneur. et de profit à sa disposition, tous ceux qui s'étaient montrés, d'une manière ou d'une autre, et par quelque motif que ce fut, opposés à cette administration,

En vérité, lorsqu'on lit des productions comme celles dont je parle, on serait porté à croire qu'il y a parmi nous des gens qui s'imaginent qu'il doit y avoir autant de haine et dé jalous le entre le gouverneur d'une colonie anglaise et son précéde; seur, qu'il y en avait autrefois, en Angleterre, entre le parti de la rose blanche et celui de la rose rouge, qu'il y en aurait

présentement entre les partisans du jeune duc de Bordeaux et cetix du fils de Napoléon, s'ils combattaient pour l'empire sur TO DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY

le sol de la France.

Sir George Prévost a donné, il est vrai, des places à quelques uns de ceux qui s'étaient montrés opposés à la manière de gouverner de Sir J. H. Craig; mais il ne lui a pas fallu, et il n'aurait pas sans doute voulu déplacer pour cela, tous ceux que son prédécesseur avait mis en place; non, mais il a attendu que leurs places fussent devenues vacantes. Quant au lieutenant gouverneur Burton, dont on a élevé l'administration jusqu'aux nues, je ne me rapppelle pas qu'il ait donné à un seul Canadien une place d'honneur ou de profit. Sir J. Kempt, au contraire, a mis plusieurs de nos compatriotes en place, par préférence à ceux de sa nation; il a fait beaucoup plus que cela: il a fait trop peut-être pour que sa conduite soit approuvée en tout en Angleterre; et cependant voila des gens qui crient contre son administration presque aussi fortement qu'on a crié contre celle de Lord Dallhousie. Je crains fort que leurs crailleries, car je ne puis appeler la chose d'un autre nom, ne fassent un tort infini à la cause qu'ils soutiennent, où qu'ils croient soutenir. Qu'on la soutienne cette cause dont je veux parler, et qui est diffé-rente de celle de ces crinilleurs, mais toujours en se tenant dans les bornes de la modération, de la raison et de la constitution. Scribendi recte sapere est et principium et fons. On ne gagne ordinairement rien par la violence, et les cris de l'ignorance sont toujours méprisés à la fin.

UN AUTRE CONSTITUTIONNEL.

Le parlement provincial est convoqué par proclamation

pour le 24 de Janvier prochain.

Les principaux habitans des townships de l'est se sont assemblés, dernièrement, à Sherbrooke, pour aviser aux moyens d'améliorer la navigation de la rivière St. François, depuis ce,

village jusqu'à son embouchure dans le St. Laurent.

Il va être établi une nouvelle ligne de diligences entre Montréal et Québec, pour l'hiver. La diligence partira de, Montréal et de Québec, tous les Lundis, Jeudis et Samedis, à 5 heures du matin, couchera aux Trois-Rivières, et arrivera le lendemain. Les livres sont ouverts chez MM. F. Rasco, P. Kauntz, P. Sword, et B. Thatcher, à Montréal, et chez Mr. M. Gauvin, à Québec.

Mr. le Juge Uniacke est parti pour Halifax, dimanche der

nier, avant obtenu un congé d'absence pour l'hiver.

MARIÉ:-A Laprairie, le 30 du mois dernier, Mr. B. BERTHELOT, à Dlle. Charlotte Catherine PowerL.

BUSINESSEMBLI.

3d FEBRUARY, 13 [05]

RESOLVED That after the close of the preestl; Session, before any Petition in presented le
this House for leave ite bring in a Private Bill
whither for the creation of a Bridge or Brigge
whither for the creation of a Bridge or Brigge
whither for the creation of a Bridge or Brigge for the regulation of a Common, for the making of any. Complee Road; or for granting to any Individual or individuals any Exclusive Right or Privileges whatsoever, or for the alteration or renewing of any Act of the Provincial Parli ament or the like purpose, notices of such ap plication shall be given in the QUEBEC GARETTE and in one of the Newspapers of the District, it any is published therein ; and also by a notice effixed at the Church, doc. of the Parishes, that such application / may suffect / or sin/the mout public Place where there is no Church, during two mouths at least, before such petition is presented. 212th march; 1817, RESOLVED: That a hereafter this: House will

not receive any Petition for Private Bills after

he first Fifteen days of each Session.

RESOLVED: That siterithe present Session. before any Petitions praying leaver to bring in private Bill for the erection of a Toll Bridge, is presented to this House the person or p proposing to petitions for such Bill shall supon giving the notice prescribed by the Rules of the third day of Fobruary conditions and eight hun-dred and for also at the same time; and in the same manner, give a notice, latting the holl which they intend to ask, the extent of the pri-viliges, the height of the Atches, the interval between the abutments or Piers for the passage of Rafts and vessels, and mentioning whether they purpose to erect a Draw Bridge, or not and the dimensions of that Draw-Bridge.

Thursday, 4th March, 1824 RESOLVED — That any Petitionner for an Ex-surive Privilege do deposit in the hands of the Clerk of this House a sum of twenty-five pounds, before the Bill for such exclusive privilege gets a second rending towards paying part of the expenses of the said private Bill which saum shall a second rending towards paying part of the expenses of the said private Bill which saum shall a second rendered. be returned to the Petitionners if they do not estain the passation of the Law.

Attest: W. B. Lindsay, Clk. Ass.

LT.The Printers of Gazattes, and other News-

pupers primied in this province are requested to insert the above in their respective papers in both languages until the next meeting of the egialature.

DECEMMENU RUBBIE et maintenant awendre chez l'Auteu akla Librairie de MMER. REL abue 180 Cie sun volume de Poe Canadiennes, avant pour titre:

EPITRES SATIRES CHANSONS & COME M. BIRAVE

TABLE DES MATERES

(Préface — Entre Enjantine — Satie et l'écontre : l'Aville : l'écontre :

TARISEDE TOILE PEINTE

E Soussigne a libomeuride prévenició M. M. les Cures et le publica de general, qu'il continue a manufacturer, au plus court avis, et a avendre des Taris, no priso de Tome Esiane, pour les cheurs deglis les salons. Sc. a son atteller, rue du St. Sacremente Monréel.

J.B.CHALIFOUX Octobre: 18273; but have a supervision of the control of the contr

Messieurs' les abonnes particulièrement ceux qui nont encore no donne depuis qu'ils reçoivent ou qu'il dovent plus d'un sémestre, son pures de voulou bien payer, ausmons a compte le plutet possible, payer, ausmons a compte le plutet possible, pa

A Mesors les Instituteurs, Marchands, Commis et au

L Soussigne a vendre LARITHMETIQUE proprement et soud M. Soussigne, a venure, L. Aussi, la Geographie en Miniature, de Construire en Miniatu N.B. On recevrapour etresinseres sur la couverture des Avertisseme ayant rapport aux Sciences; aux Arts, a l'Enseignement, et à la Librain

E Soussignet au l'honneur des prévenir qu'il /continua d'enseigner la la Grannant Française, ha Grannante Latine, la Geographie, L'A rithmétique, la Géométrie, C. , sa dénieure Rue Viger, fires di Marche Neul Neuf. M. BIBAUD.

Il traduit enssiede L'Anglais en Erancais, Pamphirt Requetes, Aventissemens, &c. AND SHIPS TO THE

AE personnesdiun age mur, et qui a acquis de l'expérience dans les affaires et le commerce des rerait trouver de l'emploi comme. Cam rais, ou Conducteur de travaux publics .- S'adresser a l'Editaur Bioatreal, 24 Septembra 1830: